

LE PARCOURS DE SOINS DU DISPOSITIF

laVita

UNE PRÉVENTION
INNOVANTE
ET ÉPROUVÉE

UN DISPOSITIF UNIQUE EN FRANCE

+ 750 JEUNES DEPUIS 2017

PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE
& GRATUITE



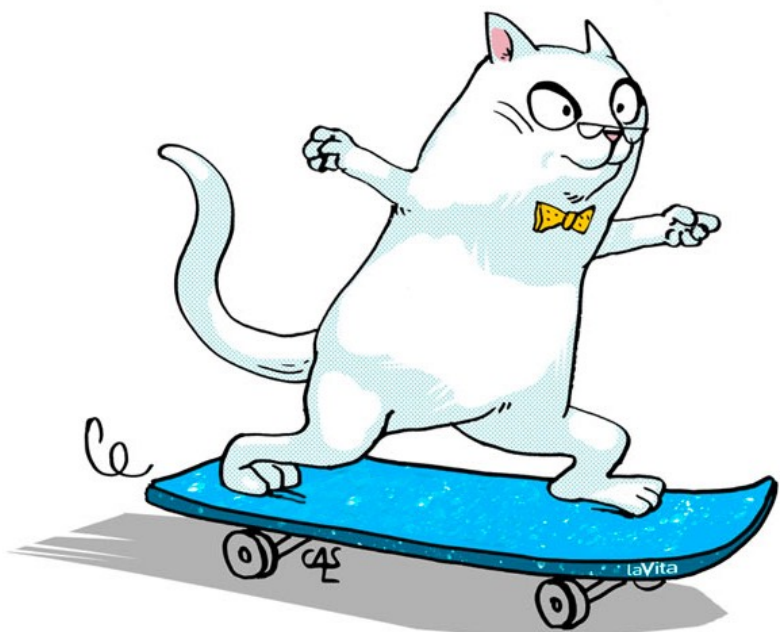
laVita | Association loi 1901 d'intérêt général | 3 rue Charles Baudelaire 75012 Paris
Tél. : 01 44 75 53 53 | Email : info@lavita.paris | Site web : www.lavita.paris

QUI SOMMES-NOUS ?

Le dispositif laVita a été créé par l'association éponyme en 2015 et a reçu à ce jour plus de 750 jeunes de 13 à 25 ans en mal-être, grâce à un solide maillage territorial constitué de psychologues et de psychiatres.

Ce dispositif est une innovation majeure dans la prévention du suicide chez les jeunes en France. Le parcours de soins laVita est actuellement le seul à permettre une prise en charge pluridisciplinaire rapide et globale des mineurs, des adolescents et jeunes adultes en mal-être.

La gratuité du dispositif en fait un outil accessible pour tout jeune en souffrance psychique.



LE DISPOSITIF LAVITA

1

Identification

Un jeune en mal-être est repéré par un membre de son entourage avec lequel il est dans une relation de confiance (travailleur social, enseignant, infirmière, assistante sociale, médecin généraliste ou scolaire, conseiller d'insertion...), « l'orienteur. »

2

Orientation

L'orienteur renseigne avec le jeune le formulaire laVita afin de faciliter sa prise en charge.

3

Prise en charge

Le jeune en demande de soutien psychologique est orienté vers un psychologue de proximité pour un premier entretien en moins de 72h. Le psychologue désigné informe le patient du parcours de soins spécifiques proposé par le dispositif laVita.



laVita

EN QUOI CONSISTE LA PRISE EN CHARGE ?

- Un bilan psychologique est réalisé par un praticien spécialisé. Ce bilan sert à comprendre le fonctionnement psychique du patient par des tests et des auto-questionnaires adaptés. Il permet de déterminer les particularités du fonctionnement cognitif, intellectuel et psychologique,
- Un compte rendu oral des résultats est délivré au jeune et un compte rendu écrit, confidentiel, est transmis à son psychologue référent. Ce bilan d'évaluation permet de définir les objectifs du travail thérapeutique mené par le psychologue et évite de passer à côté de troubles psychiques,
- Un examen médical complet est effectué par un médecin généraliste afin d'identifier tout problème somatique éventuel. Un compte rendu confidentiel est rédigé à l'attention du psychologue référent,
- 16 entretiens de psychothérapie sont mis en place, pouvant intégrer des séances de remédiation cognitive réalisées par un neuropsychologue. La durée d'un entretien est normée par la profession des psychologues. Ce travail thérapeutique permet de réfléchir sur soi-même, identifier ses problèmes, savoir qui l'on est, effectuer une sorte de diagnostic de son être et restaure l'estime de soi,
- Une évaluation finale a lieu à l'issue de ce parcours de soins. Le jeune effectue une dernière évaluation qui valide sa capacité à affronter son quotidien, à améliorer ses relations interpersonnelles et à favoriser son rétablissement. Cela lui permet de reprendre des études, une formation ou une activité qui lui évitera de sortir du système. Cette expertise est réalisée par un centre spécialisé indépendant mandaté par laVita.

LE DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE GRATUITE DES JEUNES EN MAL-ÊTRE DE 13 À 25 ANS

LES PILIERS FONDAMENTAUX DU DISPOSITIF LAVITA

Relation de confiance

- L'orienteur garde une relation privilégiée avec le psychologue référent tout au long du suivi ; Le parcours de soins pluridisciplinaires aide également le jeune à retrouver confiance en lui et une meilleure connaissance de lui-même.

Implication des parents

- En cas d'abus sexuels, de harcèlement, de violences intrafamiliales, le ou les parents sont reçus par les référents (l'orienteur et le psychologue), lors d'un entretien, avec l'accord du jeune et en sa présence.

Gratuité du parcours

- L'association laVita dédommage au même tarif les honoraires de tous les praticiens impliqués dans ce parcours, grâce aux partenaires financiers de l'association laVita. Toutes les dotations reçues permettent d'offrir un parcours de soins intégralement gratuit pour chaque jeune demandeur.

laVita



LE DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE GRATUITE DES JEUNES EN MAL-ÊTRE DE 13 À 25 ANS



laVita | Association loi 1901 d'intérêt général | 3 rue Charles Baudelaire 75012 Paris
Tél. : 01 44 75 53 53 | Email : info@lavita.paris | Site web : www.lavita.paris

